

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : POUR LES CADRES AUSSI, TROP C'EST TROP !

C'est peu dire que pour les cadres, aussi, les suppressions d'emplois sont insupportables.

Il ne faut pas craindre de dire l'inquiétude partagée par l'essentiel de la hiérarchie dans la période d'attente des enveloppes de suppression d'emplois et de répartition au plan local.

Bien sûr, au nom de leur positionnement, l'expression de leurs sentiments face aux annonces successives de ces réductions sont rares, sans doute trop rares. Néanmoins leur conviction est faite depuis longtemps que « trop c'est trop ».

Quel que soit le service concerné, ils savent que la limite du supportable pour les agents qu'ils encadrent a été franchie, ils en connaissent les conséquences pour les usagers.

A la tête ou en tant qu'adjoint d'un SIP, ils sont pris dans la contradiction insoluble entre la nécessité d'offrir un accueil de qualité à des contribuables de plus en plus inquiets et fragilisés alors qu'ils ont à faire vivre un service composé d'agents aux cultures professionnelles différentes. Les suppressions d'emplois rendent encore instables ces organisations et exacerbent par conséquent les tensions au sein des équipes de travail.

Ils sont toujours soumis à la même pression pour que les missions essentielles (saisie des déclarations, recouvrement des impositions, paiement des dépenses des collectivités) soient coûte que coûte conclues dans les délais habituels nonobstant les suppressions d'emplois.

TOUS LES SERVICES SONT TOUCHES

Chargés d'un SIE, ils vivent ces suppressions d'emplois alors qu'il connaissent l'absurdité du « bougisme fiscal » présidentiel qui se traduit par la prise en charge de nouvelles taxes (Cf la CFE) ou dispositif de gestion (Cf l'auto-entrepreneurs) et, corrélativement, leurs retombées sous forme de notes multiples hâtivement écrites et non moins rapidement rectifiées. Ils assistent avec les agents, totalement impuissants, aux dysfonctionnements des applications informatiques, à leur inadaptation aux tâches nouvelles.

Responsables d'un SIP-SIE, parfois CDIF de surcroît, ils cumulent les difficultés de ces deux services dans des structures que la multiplicité des tâches et des compétences rend encore plus fragiles.

Face aux élus, ils se doivent de répondre toujours plus vite et mieux, de payer toujours plus vite sans pouvoir exercer leur mission de contrôle au risque de mettre en jeu leur responsabilité devant le juge des comptes. Ils doivent faire face à la mise en place de nouvelles structures intercommunales, à des collectivités dont les charges et les besoins augmentent, à des textes toujours en évolution... et tout cela avec Hélios dont les limites ne sont plus à démontrer.

Montreuil, le 1^{er} mars 2011

Syndicat national CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451-263 R. DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

Filière fiscale ● Tél. : 01.48.18.80.16

Filière gestion publique

● Tél. : 01.48.18. 81.56

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : POUR LES CADRES AUSSI, TROP C'EST TROP !

Ils ne supportent plus le discours sur les gains de productivité induits par les nouvelles applications dont ils doivent accompagner la mise en place malgré leurs avatars successifs, ils ne croient pas plus au miracle de la réingénierie des procédures, qui en creux contient le risque bien réel de l'abandon des missions de services publics.

Par l'exemple des conservations des hypothèques, ils voient le résultat parfaitement mesurable d'une politique de réduction d'emplois qui « anticipent » les gains de productivité (de Télé@ctes en la circonstance). Auditeurs, ils ne peuvent qu'avoir conscience du dilemme toujours plus criant entre les obligations de respect des normes de plus en plus complexes et décidées de façon centrale, de maintien de la qualité de service envers les usagers et de réalisation des missions.

Les directeurs eux-mêmes, ainsi que leurs adjoints, alertent régulièrement la centrale sur les effets dévastateurs des suppressions d'emplois : accroissement des risques psycho-sociaux et perte de valeurs pour les agents, dégradation des conditions de travail et du service rendu à l'utilisateur.

Les cadres ont parfaitement compris que même les schémas d'organisation les plus intelligents sont impuissants, à freiner la dégradation inéluctable du fonctionnement des services et des conditions de travail. Dans ces circonstances les cadres « encadrants » s'apprêtent à vivre une campagne de notation encore plus difficile. Comment envoyer les signes de reconnaissance attendus alors que tous les agents sont soumis chaque année à une charge de travail plus lourde, plus changeante et plus complexe ?

Dans cette même période, va s'engager ce « dialogue de gestion allégé » qui devrait traduire la volonté affichée par le DGFIP de limiter l'usage des indicateurs. Mais cette annonce n'apporte pas de soulagement au deux protagonistes de cet exercice, les chefs de service et les équipes de direction. En effet, les uns et les autres savent que la réduction du nombre d'objectifs suivis explicitement par la direction générale est une manière de leur transférer la responsabilité de l'exigence de résultat qui demeure inchangée vis à vis du gouvernement, des collectivités locales et des usagers en général.

Une sémantique particulière existe pour les cadres : les contraintes s'appellent des « marges de manœuvres », la pression hiérarchique s'appelle du « soutien et de l'encouragement », un avis contraire s'appelle un « acte de déloyauté » et une suppression d'emploi déguisée de cadre s'appelle « un gel ». En outre, ils perçoivent de plus en plus clairement que la réduction des indicateurs est aussi une préparation de la DGFIP à l'inévitable baisse de la qualité de la réalisation de ses missions. Ils en redoutent les conséquences sur le meilleur moteur du fonctionnement des services : la motivation, la conscience professionnelle, le sens du service public de leur équipe de travail.

Le directeur général a affirmé qu'il ne voulait pas que la DGFIP devienne France Telecom. Nous cadres de la DGFIP, nous ne voulons pas non plus que la DGFIP prenne la même voie que la poste : dégradation volontaire des résultats et du service rendu, récupération des activités lucratives par le secteur concurrentiel, recrutement de contractuels et enfin privatisation.

LES AGENTS SE DÉSESPÈRENT, LES CADRES AUSSI !

Nous n'acceptons plus d'être les boucs émissaires d'une politique de suppression d'emplois de fonctionnaires basée uniquement sur des calculs électoralistes et une idéologie ultra libérale.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à faire le pari de la vérité : qu'à partir d'une étude de charges, on calcule le niveau d'emplois nécessaires à un service public de qualité dans le respect de l'ensemble de nos missions et des principes républicains (égalité devant l'impôt, égalité d'accès aux services publics, non ingérence des acteurs politiques...). L'efficacité et l'ORE ne sont que des outils pipés qui nous enferment dans un marché de dupes.

C'est pourquoi, nous, cadres de la DGFIP, unissons nos voix à celles des agents de nos services pour dire que TROP, C'EST TROP.

Montreuil, le 1er mars 2011